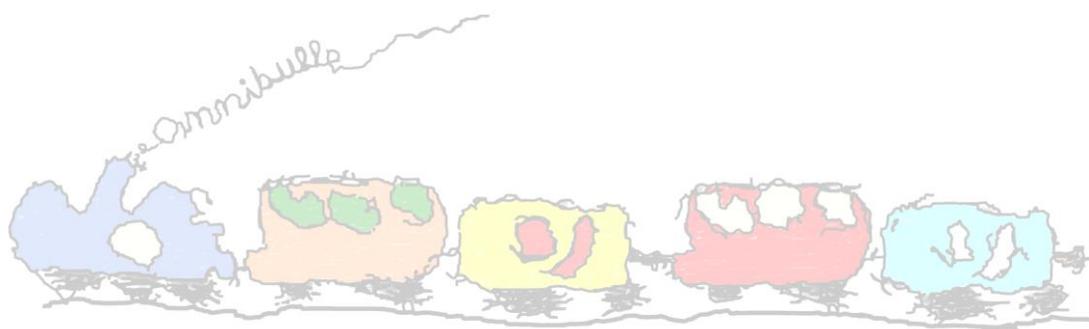


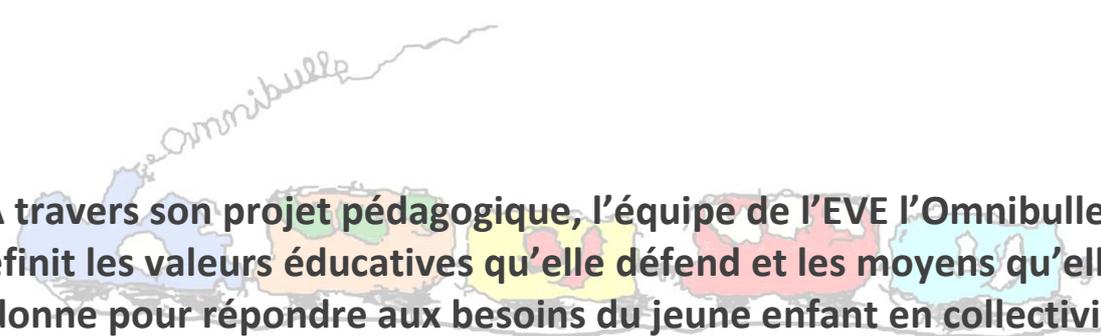


EVE
L'OMNIBULLE

PROJET
PEDAGOGIQUE



SATIGNY, OCTOBRE 2024



A travers son projet pédagogique, l'équipe de l'EVE l'Omnibulle définit les valeurs éducatives qu'elle défend et les moyens qu'elle se donne pour répondre aux besoins du jeune enfant en collectivité. Ce projet est amené à évoluer et à être modifié régulièrement.

«Notre espace de vie infantile offre aux jeunes enfants des lieux de socialisation où chaque enfant, de façon respectueuse, peut se sentir exister, reconnu avec ses compétences en tant qu'individu au beau milieu des autres.»¹

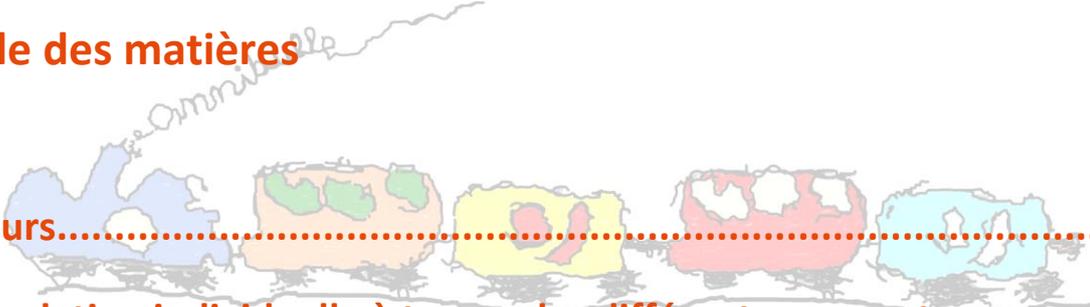


«L'enfant doit se sentir présent et porté dans l'esprit de l'éducateur. A cette seule condition, il se sentira serein et confiant.»²

¹ J. Epstein

² « L'émergence du plaisir, paroles d'éducateurs » in Enfants d'Europe, *Manger : goûts et cultures pour la petite enfance*, version française, Le Furet, printemps-été 2006, no 10

Table des matières



Valeurs.....	3
... la relation individuelle à travers les différents moments	4
... l'accueil de l'enfant et de sa famille.....	5
L'accueil multiâge.....	7
Le jeu	8
a)... le jeu spontané... ..	9
b)... le temps des activités et des ateliers structurés.....	10
... le temps des sorties... ..	11
... les repas... ..	13
... le repos.....	15
... les soins... ..	17
Conclusion	18



Valeurs

Le choix de nos valeurs est inspiré de la définition des besoins de l'être humain faite par A. Maslow³. Nous ne tenons pas compte de la hiérarchie de ces besoins mais considérons que répondre à chacun d'entre eux est indispensable au développement harmonieux de l'enfant.

- 1. Offrir un lieu de socialisation multiâge et aménager des espaces sécurisants, respectueux des besoins affectifs et physiques de chaque enfant.**
- 2. Mettre en place un accueil en groupes multiâges qui prend en compte les compétences de chaque enfant, quel que soit son âge, qui favorise la solidarité, un respect accru des uns envers les autres ainsi qu'un apaisement émotionnel.**
- 3. Accompagner l'enfant dans son développement en tenant compte de ses besoins, intérêts, choix et capacités individuels sur les plans affectif, moteur, cognitif et social.**
- 4. Respecter l'enfant et sa famille dans leur singularité, leurs compétences et leurs choix. Respecter les différences de chacun.**
- 5. Favoriser l'estime de soi, le bien-être, l'autonomie ainsi que la confiance en soi.**
- 6. Amener l'enfant à une ouverture sur l'environnement et sur le monde.**

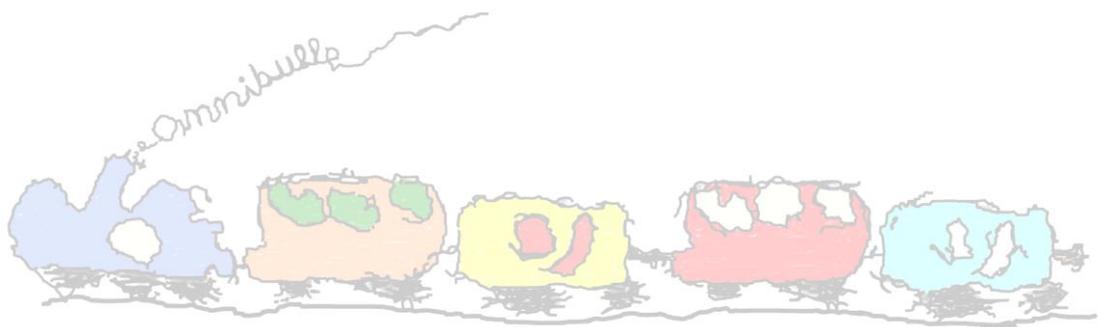
³ Abraham Maslow, *A Theory Of Human Motivation*, publié in *Psychological Review*, 1943

... la relation individuelle à travers les différents moments...

« En entretenant une relation individualisée avec lui, l'adulte assure la sécurité affective de l'enfant et l'aide à construire sa confiance en lui et son estime de soi »⁴.



1. Il est primordial d'offrir à l'enfant qui vit en collectivité des moments privilégiés d'échange individuel avec un adulte. L'attention de l'adulte doit être portée sur chaque enfant quels que soient son âge et la sollicitation de ce dernier.
2. Vivre ces moments permet à l'enfant de se sentir reconnu comme un être unique et de s'épanouir dans un groupe d'enfants.
3. Dans la mesure du possible, une continuité des soins est établie par une même professionnelle. (Exemple : la même personne assurera le change, l'endormissement, le repas et le lever de sieste). Ceci permet à l'enfant de construire une sécurité affective et psychique solide.
4. L'équipe est consciente de l'importance de la relation privilégiée qui permet à l'adulte de mieux connaître chaque enfant. L'enfant est ainsi considéré comme une personne à part entière et non pas seulement comme membre constituant du groupe.
5. Il est indispensable de se montrer respectueux vis-à-vis de chaque enfant afin qu'il puisse l'être à son tour vis-à-vis des autres.



⁴ Pour un accueil de qualité, guide à l'usage des institutions de la petite enfance, Délégation à la petite enfance de la Ville de Genève

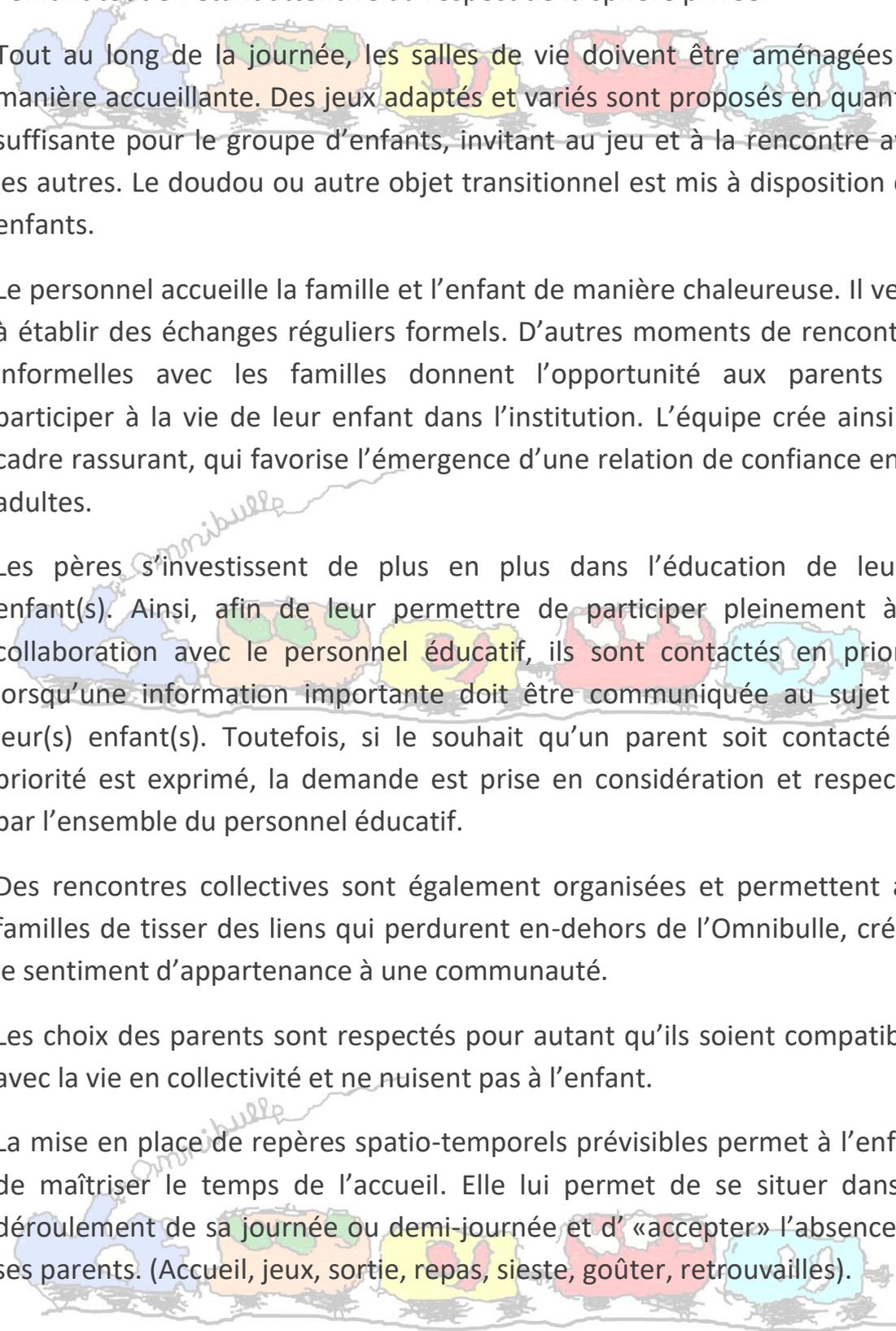
... l'accueil de l'enfant et de sa famille...

« Le personnel éducatif reconnaît le rôle premier du parent dans l'éducation de son enfant. Il adopte une attitude et une démarche professionnelle maîtrisée qui ne crée pas de confusion avec le rôle parental. »⁵

Le personnel éducatif est sensible et à l'écoute des changements socio-culturels qui impactent la famille, notamment en ce qui concerne la place des pères, et encourage ceux-ci au travers des échanges avec les familles

1. Lors de l'intégration, il est important de prévoir une période d'environ deux semaines d'adaptation, qui permet de faire connaissance avec l'équipe et évite ainsi à l'enfant une rupture trop brutale avec son cadre familial.
2. La poursuite de l'allaitement est encouragée avec l'adhésion au label « crèche favorable à l'allaitement maternel ». L'Omnibulle propose :
 - Un accompagnement personnalisé dans votre choix d'allaiter ou de sevrer votre bébé
 - Un lieu adapté pour allaiter
 - La possibilité de donner votre lait au biberon par l'équipe éducative
 - Une attention particulière aux rythmes de tétées de votre bébé
3. L'enfant est appelé par son prénom dès son arrivée et chaque fois qu'on s'adresse à lui. Il est reconnu comme un être à part entière.
4. Les émotions vécues par l'enfant lors de la séparation sont reconnues. On lui laisse le temps de les exprimer. Ses émotions sont verbalisées afin d'aider l'enfant à se les approprier progressivement avant de l'accompagner vers le jeu, la salle et les autres enfants.
5. La socialisation se développe à travers l'accueil du groupe, par la présence des autres enfants, des parents et du personnel éducatif. Les enfants déjà présents dans le groupe participent à l'accueil des nouveaux arrivants.
6. Dans les groupes, la présence dans l'espace de vie d'au moins une référente du groupe est privilégiée. Celle-ci permet de rassurer l'enfant et de consolider la relation avec lui.

⁵ Charte éthique de l'Omnibulle, Satigny, 2011

- 
- 7.** A chaque arrivée de l'enfant à l'Omnibulle, il est indispensable de s'informer auprès des parents de son état général. L'équipe échange régulièrement avec les parents au sujet du vécu et de l'évolution de l'enfant tout en étant attentive au respect de la sphère privée.
 - 8.** Tout au long de la journée, les salles de vie doivent être aménagées de manière accueillante. Des jeux adaptés et variés sont proposés en quantité suffisante pour le groupe d'enfants, invitant au jeu et à la rencontre avec les autres. Le doudou ou autre objet transitionnel est mis à disposition des enfants.
 - 9.** Le personnel accueille la famille et l'enfant de manière chaleureuse. Il veille à établir des échanges réguliers formels. D'autres moments de rencontres informelles avec les familles donnent l'opportunité aux parents de participer à la vie de leur enfant dans l'institution. L'équipe crée ainsi un cadre rassurant, qui favorise l'émergence d'une relation de confiance entre adultes.
 - 10.** Les pères s'investissent de plus en plus dans l'éducation de leur(s) enfant(s). Ainsi, afin de leur permettre de participer pleinement à la collaboration avec le personnel éducatif, ils sont contactés en priorité lorsqu'une information importante doit être communiquée au sujet de leur(s) enfant(s). Toutefois, si le souhait qu'un parent soit contacté en priorité est exprimé, la demande est prise en considération et respectée par l'ensemble du personnel éducatif.
 - 11.** Des rencontres collectives sont également organisées et permettent aux familles de tisser des liens qui perdurent en-dehors de l'Omnibulle, créant le sentiment d'appartenance à une communauté.
 - 12.** Les choix des parents sont respectés pour autant qu'ils soient compatibles avec la vie en collectivité et ne nuisent pas à l'enfant.
 - 13.** La mise en place de repères spatio-temporels prévisibles permet à l'enfant de maîtriser le temps de l'accueil. Elle lui permet de se situer dans le déroulement de sa journée ou demi-journée et d'«accepter» l'absence de ses parents. (Accueil, jeux, sortie, repas, sieste, goûter, retrouvailles).

14. Les différentes tâches attribuées au personnel présent sont planifiées afin que la personne chargée de l'accueil et des retrouvailles soit disponible pour les enfants et les parents.
15. Pour chaque enfant, une éducatrice de référence est choisie. Elle est chargée d'assurer le suivi de l'évolution des enfants à l'EVE. La référente accueille la famille lors de la rentrée du mois d'août ou de son arrivée en cours d'année. Elle assure l'organisation du temps d'adaptation de l'enfant. Les observations, la réalisation du bilan de l'enfant et la proposition d'un entretien en cours d'année lui sont confiées. Elle reste l'interlocutrice privilégiée des parents pour tous les échanges allant au-delà des simples transmissions d'informations.
16. Les pratiques éducatives de l'équipe sont régulièrement réévaluées en fonction du développement de l'enfant et adaptées en conséquence.

« Le droit à la différence et à l'intégration d'enfants avec des besoins éducatifs particuliers est reconnu. »⁶

Le respect de ces conditions, tout au long du temps d'accueil, permet à l'enfant de se construire et de vivre avec sa famille des expériences positives.

L'accueil multiâges

1. L'accueil en groupes multiâges favorise la solidarité inter âge. Il diminue la pression des pairs et la rivalité ce qui permet à l'enfant accueilli de trouver une stabilité émotionnelle tout au long de son parcours à l'Omnibulle dans le même groupe, les mêmes locaux et en retrouvant chaque année plusieurs membres de l'équipe éducative.
2. Les rythmes de développement de chaque enfant peuvent être plus facilement respectés.
3. L'acquisition de nouvelles compétences et l'entraide sont valorisées sans que cette dernière ne devienne une charge pour l'enfant.

⁶ Charte éthique de l'Omnibulle, Satigny, 2011

4. L'équipe veille à la sécurité physique et affective de chacun en aménageant la plus grande partie de la salle de vie de manière fonctionnelle pour l'ensemble du groupe. Un espace fermé et sécurisé pour les tout petits et des espaces réservés aux plus grands sont également aménagés afin d'offrir des moments de découverte protégés et un matériel spécifique, nécessaire au développement de chacun.
5. L'enfant acquiert des compétences dont il est fier et peut ensuite accompagner un plus jeune dans sa progression. Ce processus permet une élaboration de la pensée et amène une construction de l'estime de soi. Ainsi entourés les plus petits apprennent plus facilement des enfants plus grands en les imitant.
6. Les fratries sont accueillies dans le même groupe dans la mesure du possible.
7. Des activités en groupe du même âge sont proposées régulièrement pour les enfants de 1 à 4 ans afin de répondre aux intérêts et soutenir le développement de chacun.

Le jeu

« L'enfant ne joue pas pour apprendre, il apprend parce qu'il joue. »⁷

« Le jeu, c'est le travail de l'enfant, c'est son métier, c'est sa vie. »⁸

« Le jeu est une activité essentielle pour le développement du jeune enfant. Lorsqu'on le regarde jouer, on constate que l'enfant explore, expérimente, imite les adultes tout en faisant appel à l'imaginaire. Le jeu est avant tout une source de plaisir, il libère des tensions affectives et équilibre l'expression des émotions. Il permet à chacun de créer sa personnalité et de faire, à sa manière, l'apprentissage de la vie. »⁹

⁷ J.Epstein

⁸ P.Kergomard, pédagogue, *L'éducation maternelle dans l'école*, Fabert, Paris, publié pour la première fois en 1886, rééd. 2009

⁹ Constatation de l'équipe

A l'Omnibulle, nous distinguons deux types de jeu : le jeu spontané et le jeu structuré (activités et ateliers structurés). La priorité est donnée au jeu spontané.

a)... le jeu spontané...

« Lorsque l'on organise l'horaire de la journée, il faut être attentif à prévoir du temps en suffisance pour les activités autonomes... Le jeu spontané est une activité essentielle qui doit avoir sa place dans le déroulement de la journée : il n'est pas un passe-temps offert à l'enfant quand on n'a rien de mieux à lui proposer. »¹⁰

1. Le jeu est au centre du développement de l'enfant. Il est important d'organiser des espaces de jeux modulables et de les délimiter spécifiquement selon les besoins affectifs, physiques et les compétences de chacun, tout en laissant la place à la spontanéité et à l'imaginaire.
2. La présence de l'adulte lors du jeu spontané est indispensable afin de créer les conditions qui permettent au jeu d'émerger et de se développer. Cette présence rassure l'enfant et lui permet de s'investir pleinement dans le jeu. En grandissant, l'enfant pourra s'éloigner de l'adulte, mais il aura recours à lui à divers moments. Ces moments de jeux permettent aux éducateurs d'observer l'enfant et d'étayer le jeu symbolique si besoin. Ils permettent à l'enfant d'évoluer et d'adapter son jeu au fur et à mesure qu'il grandit.
3. L'enfant est guidé dans l'apprentissage du respect de l'autre, des jouets et du matériel. Les limites posées par l'adulte garantissent sa sécurité physique et affective ainsi que celle du groupe. La sécurité affective est également assurée par l'accompagnement de l'enfant dans sa relation à l'autre lorsqu'il s'avère nécessaire. Par exemple, un enfant plus discret dont on décèle l'envie de participer au jeu est encouragé. Enfin, l'adulte adopte un rôle de médiateur lors d'un conflit entre enfants.
4. Le matériel proposé aux enfants est varié : jouets, objets de la vie quotidienne, un matériel polyvalent et neutre qui fasse appel à la créativité,

⁹Raymonde Caffari-Viallon, *Pour que les enfants jouent*, Cahier de l'EESP, Lausanne, 1991

à la spontanéité et à l'imaginaire de l'enfant est privilégié. Il doit être suffisant pour limiter les conflits sans tomber toutefois dans la surabondance.

« Tout est une question d'équilibre : trop d'interventions de la part des adultes peuvent empêcher le jeu et trop peu ne le permettent pas. Il faut surtout une attention bienveillante et, dans beaucoup de situations, une intervention indirecte. Savoir ce qu'il convient de faire pour permettre le jeu est complexe, demande des observations et une attention constante. »¹¹

b)... le temps des activités et des ateliers structurés...

« Proposer un temps d'activité ou d'atelier accompagne le développement des enfants et répond aux besoins de découverte, d'expérimentation, de plaisir, d'épanouissement, de structuration, de socialisation »¹²

Le temps des activités et ateliers se déroule sur une durée et à un rythme adapté et les petits groupes sont privilégiés. Il permet d'explorer différents domaines du développement. Souvent une même activité fait appel à plusieurs de ces domaines :

- La motricité globale (mouvement du corps : en salle de mouvement, lors des promenades, au jardin, à la piscine)
- La motricité fine (mouvement de la main)
- La créativité (par la peinture, le collage, les dessins, le déchirage, le découpage)
- L'exploration sensorielle (avec les jeux de toucher, de goût, d'ouïe, d'odorat, de vue, le sable, les jeux d'eau, la piscine, la musique et le transvasement)

¹¹ Marianne Zogmal, *T'es un enfant à caprices*, les stratégies défensives du métier d'éducatrice du jeune enfant, Cahier no 119 de la section des Sciences de l'éducation, 2008

¹² Constat de l'équipe de l'Omnibulle

- L'exploration cognitive (avec les jeux de construction, les histoires, les encastrements, les puzzles). L'Omnibulle met l'accent sur la découverte des albums jeunesse à travers un espace bibliothèque accessible aux groupes. Il travaille également en collaboration avec l'association www.lab-elle.org qui met à disposition des albums illustrés dont le contenu est attentif à promouvoir l'égalité entre filles et garçons en évitant les stéréotypes de genre.

- Le jeu symbolique (avec la dînette, le garage, le chantier, la ferme, les poupées)

- Les activités ludiques turbulentes (lutte, épées en mousse, pont de singe, tyrolienne)

- La socialisation (à travers la vie en groupe, lors des regroupements ou réunions, lors des rencontres intergénérationnelles)

1. L'enfant prend l'initiative d'explorer, de créer et d'imaginer. Il est libre dans la réalisation des activités proposées, du début à la fin, sans aucune obligation d'y participer. L'équipe veille au bien-être de l'enfant tout en le soutenant, le valorisant et l'encourageant dans sa démarche.

2. Les activités cloisonnées peuvent être proposées dans un même groupe, pour une partie du groupe en fonction de l'intérêt de chacun, de l'âge ou des compétences de chacun. Les ateliers sont des moments de rencontre entre groupes accueillis sur le même étage, avec des enfants du même âge.

3. En adhérant à la charte du développement durable Fourchette Verte, l'équipe éducative a entrepris de sensibiliser les enfants au respect de l'environnement. Elle a mis en place les écogestes pour les jeunes enfants, projet créé par les EVE de la commune de Carouge. (<http://www.carouge.ch/education-en-vue-du-developpement-durable>)

4. Ce temps d'activité structurée est une occasion de plus pour l'équipe éducative d'observer et de suivre le développement de l'enfant.

... le temps des sorties...

1. Les sorties permettent d'exercer et développer la motricité : de sauter, courir, grimper, se cacher, s'aérer, se tonifier et rencontrer les enfants des autres groupes. Elles sont indispensables quelle que soit la météo et d'autant plus pour les enfants qui passent une journée entière en institution.
2. La sécurité physique est garantie par l'équipe, qui applique les consignes établies par l'institution. C'est l'occasion pour les enfants d'apprendre le respect des règles de sécurité et des comportements à adopter.
3. Les sorties à thème en-dehors de la commune s'adressent en priorité aux enfants de 3-4 ans.
4. Les sorties à la piscine de Satigny se déroulent avec les enfants de 3-4 ans. Ces derniers ont la capacité de suivre les consignes liées à la promenade et peuvent intégrer de nouvelles règles dans le cadre de cette activité : marcher pour ne pas glisser, entrer dans l'eau par l'échelle, attendre son tour pour entrer ou sortir de l'eau, etc. Le but de ces sorties est de proposer une activité sensorielle, de se familiariser avec l'eau par le jeu, d'exercer sa motricité, son équilibre et d'expérimenter des postures dans un autre élément. Il ne s'agit pas d'apprendre à nager, les enfants n'ont d'ailleurs pas besoin de savoir le faire pour participer. Le fond de la piscine est réglé à 40 cm de profondeur. Ces sorties permettent également de se rencontrer entre enfants du même âge et de groupes différents afin de construire des relations entre pairs tout au long de l'année. Le fait de se retrouver en petits groupes leur donne la possibilité de se sentir en confiance et valorisés.
5. Les sorties en forêt ont été mises en place suite à la lecture de l'ouvrage de Sarah Wauquiez "Les enfants des bois" ainsi qu'à des formations continues suivies par plusieurs membres de l'équipe. L'idée de base est d'offrir aux enfants la possibilité de découvrir et de voir évoluer la forêt au fil des saisons et tout au long de l'année. Afin de répondre au mieux à ce projet, nous nous rendons toujours dans le même lieu.

Les deux objectifs principaux de ces sorties sont :

- Offrir aux enfants d'autres expériences favorisant la confiance et le développement moteur
- Respecter et découvrir la nature

Ainsi la forêt permet aux enfants de jouer avec ce que la nature nous offre (nous ne prenons pas de jouets avec nous) et d'expérimenter les sons, les odeurs, le chaud, le froid.

Ces sorties sont l'occasion de découvrir et de pratiquer d'autres mouvements, l'entraide vient alors naturellement aux enfants.

Pour être au plus proche de nos objectifs de respect, nous laissons à la forêt ce qu'il y a à la forêt et sensibilisons les enfants à ne pas arracher les feuilles des arbres ou les nouvelles pousses.

Deux groupes se rassemblent pour ces sorties qui sont destinées aux enfants des groupes d'âge 2-4 ans et nous observons qu'au fil des mois, des liens se créent entre les enfants des deux groupes.

... les repas...

En crèche et en jardin d'enfants, les collations et les goûters sont fournis par l'institution, le repas de midi l'est également en crèche.

1. Un repas principal, une collation du matin et un goûter plus copieux l'après-midi sont prévus quotidiennement afin de respecter les petites quantités que les enfants peuvent manger. Ces repas doivent être pris à des heures régulières et prévisibles pour les enfants. Toutefois, la collation du matin est facultative en crèche.
2. Les rythmes et horaires propres à chaque groupe d'âge sont respectés : la prise en charge se fait de manière individuelle pour les plus jeunes afin d'établir une relation privilégiée. Pour les enfants de 1 à 4 ans, les repas sont pris en petit groupe autour d'une table. Ils se déroulent dans l'espace repas de la salle de vie pour les enfants plus jeunes et dans la salle à manger du rez inférieur pour les plus grands. Les enfants sont accompagnés par un adulte qui partage le repas et communique le plaisir de manger.

3. Le repas principal est pris dans un lieu prévu à cet effet afin d'éviter « l'excitation et la turbulence que génère le fait de rester longtemps confiné dans le même espace »¹³.
4. Le mobilier, la vaisselle et les services sont adaptés à l'âge des enfants.
5. Les repas sont variés, diététiquement équilibrés selon les recommandations du Service de Santé de la Jeunesse et de la charte fourchette verte, à laquelle l'institution adhère. Le pain et le dessert font partie du repas et sont toujours proposés. L'eau du robinet est la boisson servie habituellement. Les régimes spécifiques (allergies, religion) sont respectés. En cas d'allergie, les parents apportent les repas.
6. De petites quantités sont servies afin de ne pas décourager les enfants. Ils pourront ensuite être resservis ou se resservir. La satiété de l'enfant est respectée en veillant toutefois à ce qu'il n'y ait pas de prise alimentaire excessive.
7. L'institution propose des repas adaptés à chaque âge : biberons, repas mixés, repas de type adulte avec moins d'assaisonnement. Les repas sont donnés à l'enfant dans les bras, sur une chaise ou à table selon son âge et l'évolution de ses capacités motrices. L'enfant est encouragé à manger seul, dès qu'il en montre le désir. La découverte avec les doigts n'est pas interdite. La proposition de goûter des petites quantités est faite et le refus éventuel est accepté, l'offre sera renouvelée une autre fois. Ce sont des attitudes indispensables pour accompagner l'enfant vers l'autonomie. Pour les enfants de 0 à 1 an, ce sont les parents qui débute le processus de diversification alimentaire entre le 4^{ème}-6^{ème} mois (au plus tard le 7^{ème} mois). Dans la continuité, les équipes peuvent commencer l'introduction de nouveaux aliments
8. Une atmosphère conviviale et bienveillante est créée par l'attitude du personnel éducatif.
9. Certains événements (Noël, Escalade, Chandeleur, etc.) sont célébrés avec un repas à thème. Les familles peuvent apporter un goûter à l'occasion de l'anniversaire de leur enfant. S'il s'agit d'un gâteau d'anniversaire, et pour des raisons de sécurité alimentaire en collectivité, ce dernier ne

¹³ Raymonde Caffari-Viallon

comportera ni crème, ni glaçage au beurre, ni d'œufs non cuits. Par conséquent, la forêt noire, les hérissons etc., ne seront plus acceptés.

- 10.** Ces repas festifs ont lieu ponctuellement. La possibilité de découvrir une cuisine du monde est offerte.



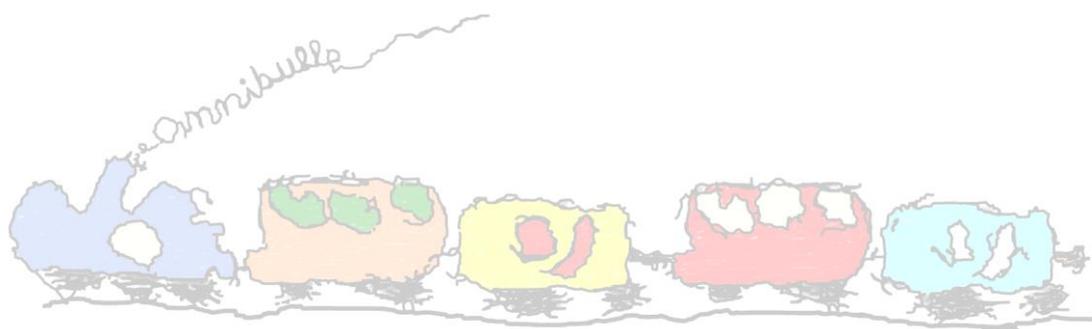
... le repos...

- 1.** Il est primordial d'offrir des espaces de repos. Le lit et la literie sont adaptés à l'âge de l'enfant. Chacun a sa propre literie et son lit toujours situé à la même place.
- 2.** L'adulte, par sa présence et ses gestes, apporte à l'enfant sécurité et stabilité. Les consignes, données avec douceur et conviction, garantissent le calme nécessaire au repos.
- 3.** Le rythme individuel d'éveil et de sommeil est respecté afin de maintenir la santé physique et psychologique de l'enfant. Plusieurs siestes sont prévues lorsque le rythme de l'enfant le nécessite. Le besoin de certains enfants de dormir dans la pièce de vie, entourés des sons environnants, rassurants pour eux est pris en compte. Un moment de repos suivi de jeux calmes est proposé aux enfants qui n'ont plus besoin de dormir, afin qu'ils puissent se ressourcer.

Pour s'adapter aux besoins individuels et collectifs, les professionnels proposent à certains bébés de faire la sieste dans la poussette. L'utilisation de la poussette se fait régulièrement pour les bébés, cela leur permet de dormir dans un « milieu » familial (cadre sécurisant, contenant et rassurant, car odeur personnelle). Dans un premier temps, dormir dans leur poussette personnelle permet au bébé de faire gentiment et de manière plus sécurisante la transition entre le sommeil à la maison et en structure petite enfance. De plus, pour s'adapter aux besoins, l'équipe peut amener certains bébés à faire la sieste à l'extérieur. Ils sont habillés en fonction de la température extérieure pour être ensuite installés dans les poussettes sur la terrasse ou le balcon sous le regard vigilant des professionnels. Les

bébés qui s'endorment en promenade peuvent continuer leur sieste sur la terrasse. L'adulte reste attentif à son bien-être et à son réveil.

4. Des rituels prévisibles et stables sont établis lors de la préparation à la sieste. Le doudou, la lolette ou tout autre objet dont l'enfant a besoin lui sera proposé afin de créer un climat de confiance qui lui permettra de se laisser aller au repos.
5. Les enfants sont sensibilisés au respect du sommeil des autres lorsque leur développement le leur permet.
6. L'enfant est amené petit à petit à se préparer de manière autonome pour aller à la sieste (déshabillage-habillage). Il est ensuite accompagné dans son endormissement selon ses besoins, par la présence de l'adulte, le contact physique ou les bercements en le laissant progressivement s'endormir de lui-même.
7. Le rythme de veille et sommeil en collectivité est souvent différent des rythmes familiaux. Un enfant qui montre des signes de fatigue (bâillements répétés, somnolence, irritabilité mais aussi trop forte agitation) ira dormir ou se reposer. Un enfant qui s'endort a besoin de dormir et il ne sera pas empêché de dormir.



... les soins...

« Soigner l'enfant concerne, outre l'hygiène, le domaine psychologique et affectif. Si l'hygiène est indispensable au maintien de la bonne santé, l'approche psychoaffective l'est tout autant pour l'équilibre psychique de l'enfant. »¹⁴000

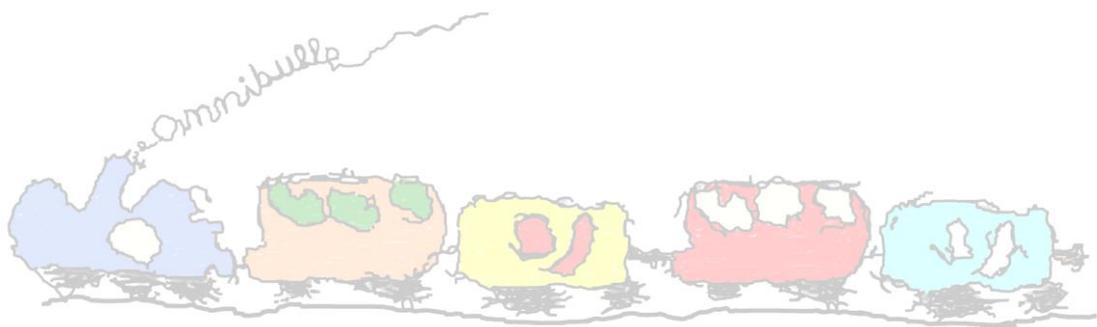
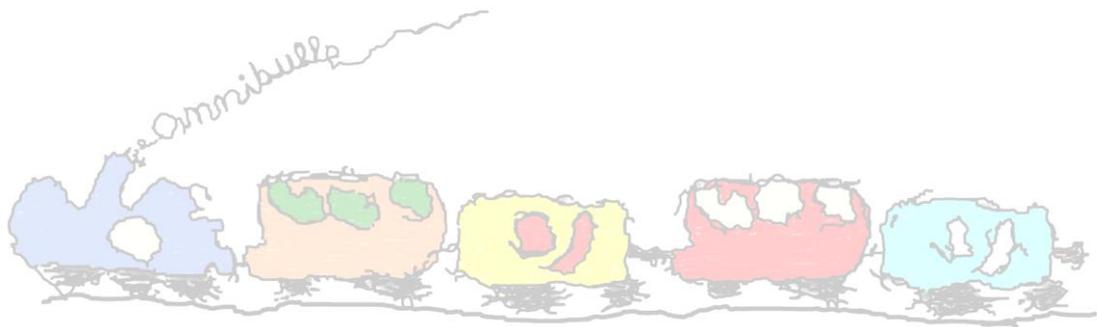
1. Les normes de santé et d'hygiène établies par le Service de Santé de la Jeunesse sont appliquées et respectées par tout le personnel éducatif.
2. Les soins sont réalisés sans brusquer l'enfant, en prenant le temps nécessaire et en respectant son rythme ainsi que les signes de bien-être ou de mal-être.
3. Les informations concernant les soins spécifiques de chaque enfant sont transmises oralement et par écrit. Les outils de transmissions sont utilisés afin d'informer les membres de l'équipe et les parents : le dossier de l'enfant, le tableau, les fiches de traitement, etc.
4. Le moment du change garantit le bien-être de l'enfant. Il apporte une dimension affective par le contact avec la peau, les gestes et la parole. Il est primordial de considérer le change comme un moment de relation privilégiée entre l'enfant et l'adulte. Pour garantir cette relation, il faut veiller à sécuriser l'enfant par la présence continue de l'adulte.
5. Le temps des soins peut être l'occasion de nommer les différentes parties du corps de l'enfant ainsi que de parler des gestes réalisés. Mettre des mots sur les sensations que l'enfant ressent et l'encourager à exprimer ses sensations corporelles agréables et désagréables lui permet de se sentir reconnu. En tenant compte de ses capacités, l'enfant participe aux soins, ce qui lui permet de construire son schéma corporel.
6. Lors de l'apprentissage de la propreté, il est important d'être à l'écoute en encourageant et en accompagnant l'enfant tout en respectant son développement et son besoin d'intimité. La collaboration avec les parents est indispensable afin que l'enfant vive cette étape sereinement.

¹⁴ Christine Schuhl, *Réaliser un projet d'accueil petite enfance, Du projet d'établissement au projet pédagogique*, Chronique Sociale, 2012

Conclusion

Tous les moments passés à l'Omnibulle rythment la journée de l'enfant et sont une source d'éveil et d'apprentissage assimilés à une activité.

« Vivre son enfance en toute confiance est le tout premier besoin de l'enfant. Il a besoin d'être sécurisé, cajolé, stimulé, encouragé, guidé. Peu importe son origine, l'enfant devrait avoir le droit de rire, bouger, d'explorer, de vivre des frustrations, de s'affirmer, de chanter, d'aimer la vie et de compter sur des personnes capables de défendre ses besoins de grandir en paix. L'enfant n'est ni un petit adulte ni un être totalement démuné. C'est un être entier doté d'un potentiel inouï qui ne demande qu'à se concrétiser. »¹⁵



¹⁵ Le petit enfant au quotidien, en crèche, en garderie et en classe maternelle, Paris, de boeck, 2006.